Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 9 (1933-1934)

Heft: 4

Artikel: Une nuit de bivouac avec l'infanterie de montagne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-704873

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ronces, les petites fleurettes de nos belles prairies, nous attendons entre deux songes et un court sommeil, l'ennemi lent à venir. Emotion..., la voix hurlante de notre caporal se fait entendre, donnant des ordres précis et brefs: les voilà devant nous, sur le chemin vicinal, légèrement à gauche, vu! Transmis! Compris! Et Roger de ferrailler comme un enragé, du haut de son arbre, où en sa qualité d'excellent grimpeur, notre caporal l'avait fait monter! Surprise parmi le groupe ennemi, qui s'écrase par terre, croyant être sous le feu d'un F.M. non encore entré en action!

« Ah! bon, ils en ont du calme, dis-moi », crie Bouboule hors de lui, « les voilà qui se débinent... alors qu'ils ont tous la peau crevée »... Et à travers les branches d'un bosquet complice, je l'aperçois saisissant nerveusement son mousqueton et pan, pan, pan, trois cartouches sont brûlées, ayant pour effet de mettre, sur décision de l'arbitre, cette petite patrouille ennemie hors de combat! Bon travail vieux frère, et dire qu'au pas cadencé tu ne vaux rien! *E.*

Une nuit de bivouac avec l'infanterie de montagne

Le petit village d'Ovr..., sis à quelque 1400 m. d'altitude, au creux d'une vallée de notre beau Valais, montre une animation inusitée depuis quelques jours. C'est qu'en effet, la troupe y a fait son apparition, transformant en un clin d'œil ce paisible village en une fourmilière trépidante et remuante. L'infanterie de montagne, avec ses trains de mulets, y passe de douces heures sous l'œil bienveillant des chefs qui savent que des moments pénibles attendent nos soldats pendant les manœuvres qui vont se dérouler en pleine montagne, sous les feux d'un soleil ardent ou sous la pluie et le brouillard, qui peut le prévoir?

Pourtant le grand jour est arrivé et il faut quitter ces lieux hospitaliers pour gagner l'alpage où est prévu le cantonnement pour la nuit qui précède l'ouverture des hostilités. A regrets, les colonnes et convois s'ébranlent sur le chemin de montagne, disparaissent bientôt derrière un bouquet de sapins, pour se perdre enfin dans la forêt, tandis qu'au bas du village l'artillerie lourde automobile fait son apparition au son de la musique infernale de ses moteurs tournant à pleins gaz.

Ces batteries de 12 cm, que l'on considérait naguère comme de l'artillerie de plaine, ont fait leurs preuves en montagne pour autant qu'une route carrossable est à même de les conduire à pied d'œuvre.

Elles viennent précisément de gravir l'une de ces routes accrochées aux flancs des montagnes et dont les virages en tête d'épingle sont les cauchemars de nos chauffeurs de camions. Néanmoins, une fois de plus la grimpée s'est effectuée sans incident et maintenant les pièces prennent position en amont et en aval du village afin de pouvoir tirer dès le lendemain sur l'ennemi qui se cache derrière les crêtes fermant la vallée.

Les cantonnements s'organisent, les bandes blanches pour les casques sont distribuées et l'on sent un petit air de guerre flotter entre les groupes de soldats et d'officiers qui s'affairent à des besognes diverses.

Et c'est alors que vient l'ordre fatidique: « La batterie 17 est à la disposition des compagnies d'infanterie de montagne III et IV/8. Son commandant rejoindra ces compagnies à 1900, à l'alpage de Petit-Pré. »

Le capitaine d'artillerie désigne alors deux officiers et deux porteurs pour l'accompagner; et chargés de deux jours de vivres, nous voilà partis sous un ciel menaçant. La montagne se cache maintenant sous un épais rideau de brouillard et, à l'idée qu'à notre tour, nous allons pénétrer dans cette zone humide où le regard fouille vainement pour s'orienter, un léger frisson nous secoue et nous fait presser le pas pour arriver plus vite à l'étape.

La pluie s'est mise à tomber, fine et serrée, le jour décline rapidement et à entendre gémir le vent dans les sapins ruisselants, on croit percevoir la plainte de la terre qui se rebelle contre ce brouillard sournois qui l'absorbe, la pénètre comme pour la noyer dans un océan de brume sans limite.

Courbant l'échine sous le poids du sac qui paraît plus lourd au fur et à mesure que la pente du terrain s'accentue, nous avançons péniblement dans un chemin détrempé où, avant nous, a passé le bataillon d'infanterie que nous allons rejoindre. Il neige maintenant ou plutôt il tombe un fin grésil que le vent nous chasse avec force dans le visage et qui nous donne le coup de fouet nécessaire pour arracher la dernière grimpée et arriver sur le plateau tandis que la nuit, sans crier gare, nous enveloppe tout à coup.

Dans l'ombre grandissante nous apercevons au fond du vallon des silhouettes confuses de mulets parqués au pied d'une paroi de rocher; les pauvres bêtes sont là pour la nuit, sans abri, mais qu'importe, elles sont résistantes et elles en ont vu d'autres! Les quatre compagnies ont établi leur campement aux endroits les plus abrités du vallon; de grands feux, où brûlent des troncs d'arbres entiers, font la joie des troupiers qui les entourent pour se réchauffer et faire sécher tant bien que mal les habits mouillés. Tout à l'entour, les flammes projettent des lueurs folles qui se jouent sur les flancs saupoudrés de neige du vallon et des ombres fantastiques se déplacent derrière les soldats occupés à l'installation des campements. Nous faisons le tour de ceux-ci rapidement pour prendre contact et trouver un gîte pour la nuit. Ce vallon de Petit-Pré possède deux chalets dont l'un est tout au plus un abri, assez grand il est vrai, mais ouvert à tous les vents car il est formé de trois murs et d'un toit. L'autre chalet est une étable occupée par les vaches du pâturage, mais par bonheur il y a une petite cuisine où un bon feu flambe dans la grande cheminée. C'est évidemment le palace de l'endroit et il regorge de monde, inutile de le dire. Nous y trouvons même un lieutenant-colonel du service des automobiles! Quant à ce qu'il était venu faire dans cette galère, nous en sommes encore aujourd'hui à nous le demander.

Sur l'unique et étroite table brille un falot-tempête à la lueur duquel un secrétaire tient le protocole du téléphone de l'officier de renseignements du bataillon; le reste du local est dans l'ombre. Pourtant une agitation fébrile règne autour du feu, chemises, tuniques, pantalons même se balancent dans un nuage de vapeur sous la poutre qui les soutient à proximité de la flamme; accroupis autour du foyer soldats et officiers se pénètrent de cette chaleur bienfaisante qui fait un instant oublier les misères de la journée, tandis que des cuisiniers improvisés préparent une soupe qu'on trouvera excellente mais qui, en réalité, n'aura d'autre qualité que celle d'être chaude. Pourtant, comparativement aux hommes des compagnies qui sont dehors, dans la neige, exposés au froid et au vent, nous nous trouvons favorisés des Dieux, on le conçoit sans peine.

Après le repas une chasse en règle s'organise et c'est à celui qui dénichera le coin le plus propice pour dormir aussi commodément que possible. Bientôt le sol

est jonché de corps enchevêtrés, et roulés dans des couvertures d'où s'échappent bientôt quelques sonores ronflements. Le feu crépite doucement dans la cheminée et consume un rondin calciné en dégageant une fumée qui plane maintenant au dessus des dormeurs et fait tousser ceux que la fatigue n'a pas encore endormis. Puis peu à peu les respirations s'égalisent, le feu meurt lentement dans l'être, le falot-tempête ne produit plus qu'une lumière vacillante qui projette ses reflets mourants sur le planton de téléphone endormi, le récepteur en main et coiffé de l'appareil de tête.

A côté dans les étables, il y a aussi des dormeurs qui n'ont pas craint de s'allonger dans les mangeoires où les bêtes passent de temps à autre une langue paresseuse et fort étonnée d'y trouver du drap militaire plutôt que de l'herbe. Néanmoins la place n'est pas mauvaise, il y fait chaud et les coups de langue des vaches font rêver à des caresses que le règlement de service ne prévoit point; mais par contre ces estimables bovidés ont le grand tort d'être munis de sonnailles dont le puissant concert n'est point précisément fait pour inviter au sommeil. Pourtant ils sont là une douzaine qui dorment comme des bienheureux dans cette atmosphère empuantée et troublée par l'assourdissant vacarme des sonnailles. Heureux mortels, dormez en paix, qui sait si vous aurez toujours sous l'habit militaire si bon gîte et si bonne chère?

Au dehors il fait froid, il ne neige plus, il ne vente plus, mais le ciel est couvert et pas la moindre étoile ne montre le bout de son nez. Les compagnies dorment sous la tente. Là au moins il n'y a pas de fumée, pas de sonnailles, pas d'odeurs nauséabondes, on peut respirer à pleins poumons, mais l'humidité du sol sous la neige qui fond légèrement vous pénètre et vous fait vous pelotonner comme un chat qui sommeille au creux d'un coussin. Vous vous réveillez de demi-heure en demi-heure avec l'impression qu'un ruisselet d'eau vous coule le long de l'épine dorsale, alors après quelques heures la position est intenable et, rampant au-dessus des camarades allongés sous la tente, vous sortez pour rejoindre des camarades qui préfèrent rester autour du grand feu qu'ils entretiendront jusqu'aux premières lueurs du jour. Pour se distraire et passer le temps ils chantent à pleine voix le « Pays romand » de tout leur cœur et tout simplement.

Enfin une aube blafarde met fin à cette interminable nuit et avec la lumière renaissent bonne humeur et courage; autour du chocolat fumant que débitent les auto-cuiseurs, les compagnies déjeûnent d'un bel appétit et si par hasard vous vous adressez à l'un de ces braves fusiliers pour lui demander s'il a passé une bonne nuit, entre deux bouchées il vous répondra, malgré la fatigue et le manque de sommeil qui se peignent sur son visage barbu de trois jours: « Si j'ai bien dormi? Mais, j'vous crois que j'ai bien dormi, ça manquait un peu de chauffage central, mais à part ça.... »

Quels miracles ne réaliserait-on pas avec de tels soldats? *E. N.*

Petites nouvelles

Les concours militaires suisses de ski se disputeront les 3 et 4 février 1934 à Andermatt, en voici le détail:

A. Concours suisse d'estafettes militaires Gothard-Lucendro. Samedi 3 février 1934.

Exigences: Distance horizontale 33 km, dénivellation 1400 m. Le parcours est divisé en 7 tronçons, dont 4 sont plus spécialement des parcours en montée, 2 en descente et 1 en plaine.

Composition: Peuvent former *une* équipe:
Troupes de montagne: le Régiment d'infanterie de montagne.
Troupes de plaine: la Brigade.
Autres: les troupes d'une garnison, les Corps des gardes-frontière, les troupes spéciales d'une Division, les troupes spéciales de la même arme (pour les troupes d'armée).

Effectif de l'équipe: 7 hommes dont au moins 3 appointés ou soldats et au maximum 2 officiers.

Rassemblement: Vendredi 2 février 1934, à 14.30 à la caserne d'Andermatt selon ordres spéciaux.

Equipement: Pour tous les hommes composant l'équipe (y compris les officiers): uniforme, mousqueton, paquetage réduit. Les antidérapants sont autorisés.

Mission: Transmission d'un message écrit qui, à chaque relais, doit être remis à l'estafette suivante. — Le vainqueur est l'équipe ayant réalisé le meilleur temps. L'équipe victorieuse reçoit le prix d'honneur de l'Association suisse des clubs de ski.

B. Concours national de ski pour patrouilles militaires. Dimanche 4 février 1934.

Exigences:
Catégorie lourde: Distance horizontale 25 km, différence d'altitude en montée 1150 m.
Catégorie légère: Distance horizontale 12 km, différence d'altitude en montée 600 m.
Les patrouilles des corps et unités de troupes de montagne et de plaine seront classées séparément.

Composition: La patrouille comprend 4 hommes, chef compris. Une patrouille ne peut comprendre plus d'un officier; elle doit par contre compter 2 appointés ou soldats. Chaque corps de troupes mentionné dans les prescriptions pour les concours militaires de ski est autorisé à s'inscrire une patrouille en catégorie lourde ou une patrouille en catégorie légère.

Rassemblement: Samedi 3 février 1934 à 18.00 à la caserne d'Andermatt selon ordres spéciaux.

Equipement: Uniforme, mousqueton et paquetage réduit. Le chef de patrouille porte le revolver ou le pistolet, la jumelle et la sabretache.

Les patrouilles victorieuses reçoivent outre leur mention les coupes suivantes:
Catégorie lourde, troupes de montagne: la coupe du Club alpin suisse.
Catégorie lourde, troupes de plaine: la coupe de la Société suisse des officiers.
Catégorie légère, troupes de montagne: la coupe de la Société suisse des officiers.
Catégorie légère, troupes de plaine: la coupe de l'Association suisse des sous-officiers.
Catégorie lourde, Landwehr et Landsturm: une coupe Dr. A. Wander, Berne.
Catégorie légère, Landwehr et Landsturm: une coupe Dr. A. Wander, Berne.

C. Dispositions communes aux deux concours.

Inscriptions: Les équipes et les patrouilles seront annoncées au plus tard le *14 janvier 1934* au secrétaire de la délégation militaire, Lt. col. Senn, St.-Karli-Strasse 14 à Lucerne, à qui devront être demandés *à temps* les formulaires d'inscription, les formulaires de certificat d'entraînement, les conditions des concours ainsi que les objets d'équipement manquants.

Subvention: La délégation militaire remboursera *le prix du billet* et prendra à sa charge *les frais de logement* dès vendredi soir pour les équipes du concours d'estafettes et dès samedi soir pour les patrouilles du concours de patrouilles jusqu'à la fin des concours.

Assurance: L'assurance militaire n'assume aucune responsabilité pour les accidents survenant au cours de manifestations sportives. Par contre, la délégation militaire assurera les participants aux concours d'estafettes et de patrouilles pour la durée des concours.

Skis: Selon les prescriptions du DMF seuls seront admis les skis mesurant au moins 7 cm sous la fixation.

*

On signale au Japon que les souscriptions publiques ouvertes au bénéfice de la défense nationale ont produit une somme de 6,764,779 yens.

Cet argent sera employé à l'achat de canons, avions, mitrailleuses, projecteurs, masques à gaz, casques, chars d'assaut, autos blindées, etc.

Une souscription spéciale parmi les femmes des officiers aurait donné 33,000 yens et d'autres souscriptions auraient été faites dans les écoles. Quel pays en Europe serait à même de rivaliser?